GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.
Avocate / Lawyer

Le 31 août 2017 « *Par courrier et par SDE* »

M. Pierre Méthé
Secrétaire intérimaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4010-2017**
Demande d'autorisation du dossier Raccordement du village La Romaine au réseau intégré

Monsieur Méthé,

Le GRAME répond par la présente aux commentaires du Distributeur[1] portant sur sa demande d'intervention[2] et son budget de participation[3] déposés en date du 24 août 2017 dans le cadre du dossier cité en objet.

En premier lieu, concernant les commentaires portant sur le nombre d'analystes, le GRAME soumet qu'il a requis la participation de son analyste senior monsieur Michel Perrachon, tel qu'indiqué au paragraphe 21 de sa demande d'intervention, concernant les aspects plus techniques du Projet, notamment concernant les lignes de transport requises selon l'option retenue par le Distributeur. Le GRAME verra à ajuster son budget selon les directives de la Régie et n'anticipe pas d'impact à la hausse sur le budget de participation présenté.

En ce qui concerne les coûts de démantèlement de la centrale existante, bien que le Distributeur n'en demande pas l'approbation au présent dossier portant sur le *Raccordement du village La Romaine au réseau intégré*, son analyse économique de l'option retenue inclut des coûts de démantèlement, tel qu'indiqué dans sa preuve[4].

---

[1] B-0006
[2] C-GRAME-0002
[3] C-GRAME-0003
[4] B-0004, HQD-1, doc. 1, p. 18 : «Le coût de démantèlement est inclus aux fins de l'analyse économique.»

3090, boul. Le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7
Téléphone : 450-687-5055 poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca

En conséquence, des précisions concernant les montants anticipés à cette fin, incluant les frais des travaux de réhabilitation du site qui peuvent varier significativement entre la première évaluation des coûts et les coûts réels, sont nécessaires afin d'évaluer la justesse de l'analyse économique du Distributeur portant sur l'option retenue au présent dossier.

Pour ces raisons, le GRAME demande respectueusement à la Régie de l'énergie de lui octroyer le statut d'intervenant et de lui permettre de traiter des enjeux mentionnés dans sa demande d'intervention[5].

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur Méthé, l'expression de mes salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Simon Turmel, par courriel (pour le Distributeur)

[5] C-GRAME-0002

3090, boul. Le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7
Téléphone : 450-687-5055 poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca